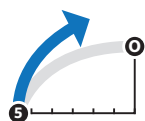
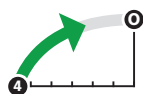


Tableau des objectifs – Résumé des progrès dans la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité décomposés en leurs éléments

Le tableau ci-après fournit une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de chacun des objectifs d'Aichi pour la biodiversité ainsi que le niveau de confiance (★★★), sur la base des données disponibles, associé à l'évaluation. Il cherche à donner des informations sommaires permettant de déterminer si oui ou non nous sommes sur la bonne voie pour réaliser les objectifs. L'évaluation utilise une échelle de cinq points :



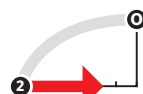
En voie de dépasser l'objectif (nous prévoyons réaliser l'objectif avant le délai fixé)



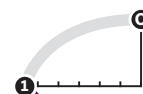
En voie de réaliser l'objectif (si nous poursuivons nos efforts, nous prévoyons réaliser l'objectif d'ici à 2020)



Progression vers l'objectif, mais à un rythme insuffisant (à moins de redoubler d'efforts, nous ne réaliserons pas l'objectif dans les délais prévus)



Dans l'ensemble, aucun progrès significatif (nous ne nous rapprochons ni nous éloignons de l'objectif)



Éloignement de l'objectif (la situation se dégrade au lieu de s'améliorer)

ÉLÉMENTS DE L'OBJECTIF

SITUATION

COMMENTAIRES



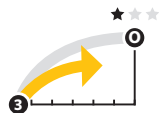
OBJECTIF 1

Les individus sont conscients de la valeur de la biodiversité



Couverture géographique limitée des indicateurs. Différences régionales prononcées.

Les individus sont conscients des mesures qu'ils peuvent prendre pour conserver et utiliser la biodiversité de manière durable



Les données indiquent une connaissance croissante des mesures disponibles, mais une compréhension limitée de la manière de déterminer celles qui auraient des impacts positifs.

Les valeurs de la biodiversité sont intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté



Différences entre les régions. Les données sont dans une large mesure basées sur les stratégies de réduction de la pauvreté.

Les valeurs de la biodiversité sont intégrées dans les processus de planification nationaux et locaux



Les données indiquent des variations régionales et on ne peut pas dire clairement si la biodiversité est réellement prise en considération.

Les valeurs de la biodiversité sont intégrées dans les comptes nationaux, selon que de besoin



Des initiatives telles que WAVES indiquent une tendance grandissante vers une telle intégration.

Les valeurs de la biodiversité sont intégrées dans les systèmes de notification



Une comptabilité améliorée entraîne une amélioration de la notification.

Les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées, afin de réduire au minimum ou d'éviter les impacts défavorables



Dans l'ensemble, aucun progrès significatif; certaines avancées, mais aussi des reculs. Reconnaissance croissante des subventions néfastes, mais peu de mesures concrètes.

Des incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique sont élaborées et appliquées



Progrès satisfaisants, mais un meilleur ciblage est nécessaire. Trop faibles, et les incitations perverses l'emportent encore.



OBJECTIF 3

ÉLÉMENTS DE L'OBJECTIF

SITUATION

COMMENTAIRES



OBJECTIF 4

Les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables ...



De nombreux plans de production et consommation durables sont en place, mais ils sont encore d'ampleur limitée.

... et maintenu l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres



Toutes les mesures indiquent un accroissement de l'utilisation des ressources naturelles.



OBJECTIF 5

Le rythme d'appauvrissement des forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro



La déforestation est sensiblement ralentie dans certaines zones tropicales, mais il y a encore d'importantes variations d'une région à l'autre.

Le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro



Varie en fonction des divers types d'habitats; les données sont rares pour certains biomes.

La dégradation et la fragmentation sont substantiellement réduites



Des habitats de tous types, y compris des forêts, des prairies, des terres humides et des réseaux fluviaux continuent à être fragmentés et dégradés.

Tous les stocks de poissons et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes



Variations régionales considérables; positif pour certains pays, mais les données sont limitées pour de nombreux pays en développement.

Des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées

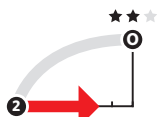


Progrès variables dans certaines régions.



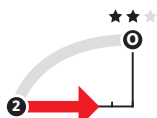
OBJECTIF 6

Les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables



Certains progrès, par ex. dans la pêche à la palangre utilisées par les pêcheries de thonidés, mais les pratiques ont encore des conséquences néfastes sur les écosystèmes vulnérables.

L'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres, à savoir la surpêche est évitée



La surexploitation demeure un problème à l'échelle mondiale, mais avec des variations régionales.

Les zones consacrées à l'agriculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la biodiversité



Superficies gérées de manière durable à la hausse, sur la base de la certification biologique et de l'agriculture de conservation. L'utilisation d'éléments nutritifs se réduit à l'échelle mondiale. Les techniques sans labour sont de plus en plus utilisées.



OBJECTIF 7

Les zones consacrées à l'aquaculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la biodiversité



Des progrès dans l'introduction des normes de durabilité, mais dans un contexte d'expansion très rapide. Questions concernant la durabilité de l'expansion de l'aquaculture d'eau douce.

Les zones consacrées à la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la biodiversité



Recours accru à la certification forestière et aux indicateurs de critères. Foresterie certifiée surtout dans les pays nordiques, beaucoup plus lente dans les pays tropicaux.

ÉLÉMENTS DE L'OBJECTIF

SITUATION

COMMENTAIRES



OBJECTIF 8

La pollution (de tous types) aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la biodiversité

Aucune évaluation claire

Hautement variable en fonction des polluants.

La pollution causée notamment par l'excès d'éléments nutritifs aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la biodiversité



L'utilisation des éléments nutritifs se stabilise dans certaines régions, par ex. en Europe et en Amérique du Nord, mais à des niveaux qui sont encore néfastes pour la biodiversité. Encore à la hausse dans d'autres régions. Variations régionales très considérables.



OBJECTIF 9

Les espèces exotiques envahissantes sont identifiées et classées en ordre de priorité



Des mesures sont prises dans de nombreux pays pour dresser des listes d'espèces exotiques envahissantes.

Les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité



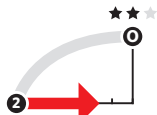
Les principales voies d'introduction sont identifiées, mais pas efficacement contrôlées à l'échelle mondiale.

Les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées



Un certain degré de contrôle et d'éradication, mais les données sont limitées.

L'introduction et l'établissement des espèces exotiques envahissantes sont empêchés



Certaines mesures sont en place, mais sont insuffisantes pour prévenir une croissance importante continue des espèces exotiques envahissantes.



OBJECTIF 10

Les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement



Les pressions, telles que la pollution terrestre et le tourisme incontrôlé, sont toujours en hausse, bien que de nouvelles aires marines protégées pourraient réduire la surpêche dans certaines régions coralliennes.

Les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement

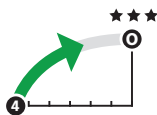
Aucune évaluation claire

Trop peu de données étaient disponibles pour évaluer l'objectif pour d'autres écosystèmes vulnérables, y compris les habitats des herbiers marins, les mangroves et les montagnes.



OBJECTIF 11

Au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures sont conservées



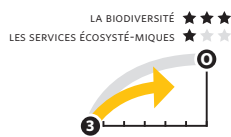
Les extrapolations indiquent un progrès satisfaisant et l'objectif sera atteint si les engagements existants sur la désignation de zones protégées sont mis en œuvre. La protection des eaux intérieures comporte une problématique distincte.

Au moins 10% des zones marines et côtières sont conservées



La dynamique de création d'aires marines protégées s'accélère, mais les extrapolations indiquent que nous ne sommes pas en voie de réaliser l'objectif. Avec les engagements existants, l'objectif serait atteint pour les eaux territoriales, mais pas pour les zones économiques exclusives (ZEE) ou en haute mer.

Les zones qui sont particulièrement importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques sont conservées



Des progrès sont enregistrés pour les zones clés pour la biodiversité protégées, mais d'importantes lacunes persistent. Il n'existe aucune mesure distincte pour les services écosystémiques.

Les zones conservées sont écologiquement représentatives



Des progrès sont enregistrés, et il est possible d'atteindre cet objectif pour les écosystèmes terrestres si des aires protégées additionnelles sont représentatives. Des progrès aussi dans les zones marines et d'eau douce, mais il reste encore beaucoup à accomplir.

ÉLÉMENTS DE L'OBJECTIF

SITUATION

COMMENTAIRES



OBJECTIF 11

Les aires conservées sont gérées efficacement et équitablement



Il existe des preuves raisonnables d'efficacité accrue, mais l'échantillon est de taille limitée. Tendence accrue à l'engagement communautaire dans la protection. Dépend fortement de la région et de l'emplacement.

Les aires conservées sont bien reliées et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin

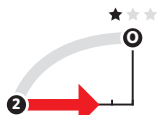


Des initiatives existent visant la création de couloirs et de parcs transfrontières, mais ils ne sont pas encore suffisamment reliés. Les aires protégées d'eau douce demeurent très déconnectées.



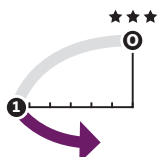
OBJECTIF 12

L'extinction d'espèces menacées connues est évitée



Nouvelles extinctions d'espèces sont probables d'ici à 2020, par ex. pour les amphibiens et les poissons. Pour les espèces d'oiseaux et de mammifères certaines mesures ont empêché des extinctions.

L'état de conservation des espèces dont le déclin est le plus accentué a été amélioré et maintenu



L'indice de la Liste rouge est encore en déclin, dans l'ensemble aucun signe d'une réduction de la menace d'extinction pour tous les groupes d'espèces. Différences régionales très importantes.

La diversité génétique des plantes cultivées est préservée



Les collections *ex situ* de ressources génétiques végétales continuent de s'améliorer, bien que des lacunes demeurent. Il y a un soutien limité pour assurer la conservation à long terme des variétés de cultures locales face à l'évolution des pratiques agricoles et des préférences du marché.

La diversité génétique des animaux d'élevage et domestiques est préservée



Un nombre croissant d'activités existe pour préserver les races dans leur environnement de production et dans les banques de gènes, y compris au moyen de la conservation, mais à ce jour elles sont insuffisantes.



OBJECTIF 13

La diversité génétique des espèces sauvages apparentées est préservée



Augmentation graduelle de la conservation des espèces sauvages apparentées de plantes de cultures dans des établissements *ex situ*, mais leur conservation dans la nature demeure en grande partie précaire, car peu de plans de gestion des aires protégées abordent la question des espèces sauvages apparentées.

La diversité génétique des espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle est préservée

Not evaluated

Données insuffisantes pour évaluer cet élément de l'objectif

Des stratégies sont élaborées et mises en œuvre pour réduire au minimum l'érosion génétique et sauvegarder la diversité génétique

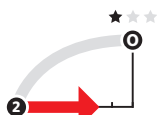


Les plans d'action mondiaux de la FAO pour les ressources zoogénétiques et phytogénétiques fournissent des cadres pour l'élaboration de stratégies et plans d'action nationaux et internationaux.



OBJECTIF 14

Les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau, et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés ...



Importantes variations dans les divers écosystèmes et services. Les écosystèmes particulièrement importants pour les services, par ex. les zones humides et les récifs coralliens, sont toujours en déclin.

... Compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables

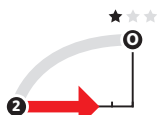


Les communautés et les femmes pauvres sont particulièrement touchées par la perte constante de services écosystémiques.



OBJECTIF 15

La résilience des écosystèmes et la contribution de la biodiversité aux stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration



Malgré les efforts de restauration et de conservation, une perte nette de forêts persiste, forêts qui représentent l'un des plus importants stocks de carbone de la planète.

ÉLÉMENTS DE L'OBJECTIF

SITUATION

COMMENTAIRES



OBJECTIF 15

Au moins 15% des écosystèmes dégradés sont restaurés, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la lutte contre la désertification



De nombreuses activités de restauration sont en cours, mais il est difficile de déterminer si elles restaureront 15 % des zones dégradées.



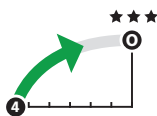
OBJECTIF 16

Le Protocole de Nagoya est en vigueur



Le Protocole de Nagoya entrera en vigueur le 12 octobre 2014, avant le délai prévu.

Le Protocole de Nagoya est opérationnel, conformément à la législation nationale



Compte tenu des progrès réalisés, il est probable que le Protocole de Nagoya sera opérationnel d'ici à 2015 dans les pays qui l'ont ratifié.



OBJECTIF 17

Soumission des SPANB au Secrétariat (fin) 2015



Parmi les Parties pour lesquelles des informations sont disponibles, environ 40 % devraient avoir achevé leur SPANB d'ici à octobre 2014, et environ 90 % d'ici à la fin 2015.

Les SPANB sont adoptés en tant qu'instruments de politique générale



La conformité des SPANB mis à jour disponibles aux orientations de la CdP est variable.

Les SPANB sont mis en œuvre



Le degré de mise en œuvre des SPANB mis à jour est variable.

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales sont respectées



Des processus sont en cours à l'échelle internationale et dans un certain nombre de pays pour renforcer le respect, la reconnaissance et la promotion des connaissances traditionnelles et de l'utilisation coutumière durable.



OBJECTIF 18

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention ...



Les connaissances traditionnelles et l'utilisation coutumière durable doivent être davantage intégrées à toutes les mesures pertinentes au titre de la Convention.

... Avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales



Les efforts se poursuivent pour renforcer les capacités des communautés autochtones et locales de participer véritablement aux processus pertinents, à l'échelle locale, nationale et internationale, mais des ressources financières et des capacités limitées demeurent des obstacles.



OBJECTIF 19

Les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la biodiversité, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées



Des efforts soutenus sont déployés pour fournir des informations et des connaissances pertinentes aux décideurs, et les processus et institutions nécessaires sont en place.

Les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la biodiversité sont largement partagées et transférées, et appliquées



Améliorations dans l'analyse et l'interprétation de données recueillies au moyen de systèmes de collection et de surveillance disparates. Cependant, la coordination pour garantir que les modèles et technologies qui peuvent intégrer ces connaissances à des systèmes fonctionnels appliqués doit être renforcée.



OBJECTIF 20

La mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources a augmenté considérablement par rapport aux niveaux de 2010



Informations limitées sur de nombreuses sources de financement, y compris le financement national, les mécanismes de financement novateurs, et le secteur privé. Dans l'ensemble, accroissement de l'APD bilatérale par rapport aux niveaux de référence de 2006-2010.